

## NOTE DE RENTRÉE

*A conserver*

**1. Horaires de l'école :** de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h 15 à 16 h 15.

Les élèves ne peuvent pénétrer dans la cour que 10 minutes avant ces horaires.

**2. Accueil du soir :** une surveillance réservée aux élèves non domiciliés à JALIGNY est assurée entre la sortie des cours ( 16 h 15 ) et l'arrivée des cars.

**3. Vacances scolaires :** l'Académie de Clermont-Ferrand se trouve en zone A.

Toussaint :	du 26 octobre	au 12 novembre
Noël :	du 21 décembre	au 7 janvier
Hiver :	du 22 février	au 10 mars
Printemps :	du 19 avril	au 6 mai
Ascension :	jeudi 16 mai	
Eté :	le 5 juillet	

**4. Absences :** les parents doivent impérativement prévenir le jour même l'école de toute absence de leur enfant. (avant l'entrée en classe)

Lorsque l'enfant revient à l'école, il doit fournir un justificatif, daté et signé, précisant la date et le motif de l'absence.

**5. Santé :** AUCUN MÉDICAMENT NE PEUT ÊTRE ADMINISTRÉ A L'ECOLE ; par conséquent, un enfant malade ou indisposé ne pourra être admis en cours.

**6. Hygiène :** l'hygiène des enfants est un devoir des parents. L'enfant reçu à l'école doit être propre, ses vêtements aussi. Débarrasser les enfants des poux et lentes fait partie de l'hygiène la plus élémentaire.

**7. Travail - Leçon :** les parents doivent veiller à ce que l'enfant apprenne ses leçons. Ils peuvent rencontrer les enseignants à tout moment dans l'année sous réserve d'avoir pris rendez-vous au préalable.

**8. Livres :** les livres prêtés par l'école doivent être couverts et rendus en parfait état. Tout livre perdu ou abîmé devra être remplacé aux frais des familles.

**9. Gymnase :** afin de préserver le revêtement du gymnase, seules sont acceptées les chaussures ne laissant pas de marque (chaussures à semelles blanches, réservées à cet usage).

**10. Assurances :** les enfants doivent être correctement assurés (responsabilité civile + individuelle)

**11. Conseil d'école :** les élections auront lieu le 12 octobre. Les parents qui souhaitent faire partie du Comité de Parents voudront bien le signaler aux enseignants dès que possible.

**12. Effectifs de rentrée:**

CP / CE1	(Mme GIROUX)	: 15 + 9
CE1 / CE2	(Mme BILEN_ROGGERO)	: 13 + 13
CM1 / CM2	(M. GOURLIER)	: 9 + 15

**13. Accès à l'école :** l'entrée s'effectue par le portail principal Rue des écoles. Il est rappelé que les voitures particulières ne sont pas autorisées à pénétrer dans l'enceinte de l'école.